

Phase 1

Sur Tahiti-Moorea

- Personnes âgées de 75 ans et plus
- Personnels en établissement sanitaire
- Personnels de santé libéraux

Dans les îles

- Personnels de l'hôpital de Nuku Hiva
- Personnels de l'hôpital de Raiatea

Phase 2

Sur Tahiti-Moorea

- Personnes de 60 à 74 ans
- Personnels en établissement médico-social et social
- Professions essentielles au fonctionnement du pays

Dans les îles

- Personnes de 18 ans et plus
(Priorisation possible selon organisation des îles et le volume de patients à vacciner : 75 ans et plus, patients vulnérables, professions sanitaires et essentielles, 60 ans et plus et 18-59 ans avec carnet rouge)

Phase 3

Sur Tahiti-Moorea

- Personnes de 18 à 59 ans avec carnet rouge
- Personnels du secteur de la santé non vaccinés auparavant
- Personnes vulnérables et précaires non vaccinées auparavant
- Personnels prenant en charge les personnes vulnérables et précaires
- Professions essentielles non vaccinées auparavant

Dans les îles

- Personnes de 18 ans et plus non vaccinées auparavant

Phase 4

Sur Tahiti-Moorea

- Personnes de 18 ans et plus non vaccinées auparavant

Dans les îles

- Personnes de 18 ans et plus non vaccinées auparavant

